



Maître d'Ouvrage :

## **Ville de Champhol**

15 rue de la Mairie  
28300 CHAMPHOL

### **Marché Public de Prestation de Service**

Marché à procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016  
relatif aux marchés publics.

## **DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES**

### **➤ Acte d'engagement (AE)**

## **LOT N°1**

**Mission de contrôle technique  
pour l'extension des vestiaires du stade.**

**Date limite de remise des offres : 08 août 2018**

**Personne habilitée à donner les renseignements : le Maître d'Ouvrage désigné ci-dessus**

**Ordonnateur : Monsieur Christian GIGON – Maire de la ville de CHAMPHOL**

**Maître d'œuvre : Archigone Cabinet Architecture 10 rue Marceau 28600 LUISANT.**

**Comptable assignataire des paiements : Monsieur l'Administrateur adjoint des Finances Publiques  
de Chartres Banlieue - 8 impasse du Quercy – 28115 LUCE CEDEX**

## **ARTICLE 1 – CONTRACTANT(S)**

---

Je soussigné :

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Dont le siège social est :

Immatriculée à l'INSEE sous le numéro :

et au registre du commerce et des sociétés de :

sous le n° :

Après avoir pris connaissance des différents documents constituant ce marché :

- Acte d'engagement
- Cahier des Clauses Particulières (CCP)
- Bordereau des prix unitaires

M'ENGAGE sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses particulières, et des documents qui y sont mentionnés, à exécuter les prestations qui y sont définies, aux conditions ci-après.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée dans la lettre de consultation.

## **ARTICLE 2 – OBJET DU MARCHE :**

---

### **Désignation de l'opération :**

**Le présent marché a pour objet l'intervention d'un contrôleur technique dans le cadre des travaux d'extension des vestiaires du stade.**

### **Contenu de la mission :**

Le contenu et l'étendue des missions sont définis dans le CCP.



## **ARTICLE 3 – OFFRE DE PRIX**

---

### **Conditions générales de l'offre de prix :**

**Unité monétaire dans laquelle sera conclu le marché : Euro**

**Prix des prestations :**

Les prestations prévues au marché seront rémunérées par application d'un prix forfaitaire égal à (montant à reprendre de la D.P.G.F détaillant les différentes phases techniques) :

<b>Montant HT</b>	
<b>TVA</b>	
<b><u>Montant TTC</u></b>	

L'offre est réputée être établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de (mois zéro).

Les prix sont fermes et révisables dans les conditions énumérées à l'article 4 du CCP.

## **ARTICLE 4 – PAIEMENT**

La personne publique se libèrera des sommes dues au titre du présent marché selon le mode de règlement suivant : Mandat administratif.

Compte ouvert au nom de : (1)  
*bancaire)*

*(joindre un relevé d'identité*

Sous le numéro (2)

.....

.

CODE BANQUE

.....

.

CODE GUICHET

.....

.

N° DE COMPTE

.....

CLÉ RIB

Établissement (libellé en toutes lettres) :

Adresse :



## **ARTICLE 5 – DELAIS D'EXECUTION**

---

### **4.1- Durée de validité du marché**

Les prestations débuteront à compter de la notification du marché.  
(voir CCP)

### **4.2- Délais d'exécution**

Voir CCP

Fait en un seul original

A \_\_\_\_\_, le

Mention(s) manuscrite(s)

" Lu et approuvé "

Signature(s) de l' (des) Entrepreneurs

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement:

A CHAMPHOL, le

Le Conseiller Général d'Eure et Loir,  
Maire de Champhol,

Christian GIGON

---

Copie certifiée conforme à l'original pour valoir exemplaire unique destiné au nantissement (article 106 du C.M.P).

A CHAMPHOL, le

Le Conseiller Général d'Eure et Loir,  
Maire de Champhol,

Christian GIGON

---

Notifié à l'Entrepreneur par le Maire de Champhol en recommandé avec accusé de réception le (date de réception de l'avis) :



Reçu en notification le

par l'Entrepreneur.





## LOT : 1 : Mission de contrôle technique

### **BORDEREAU DES PRIX FORFAITAIRES**

Le présent bordereau des prix (BP) constitue l'annexe financière à l'acte d'engagement (AE) du présent marché.

Les prix stipulés au présent Bordereau des Prix (BP) sont réputés :

- Stipulés en € HT
- Le taux de remise (en %) inclus

<b>Code</b>	<b>Libellé</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>TOTAL TTC</b>
<b>LP</b>	Solidité des ouvrages et des éléments d'équipements dissociables et indissociables (L + P1)		
<b>SEI</b>	Sécurité des personnes dans les ERP et IGH		
<b>LE</b>	Solidité des existants		
<b>HAND</b>	Accessibilité des constructions pour les personnes handicapées		
<b>TOTAL GENERAL</b>			

**Fait à**  
**Le**

**Le titulaire,**  
Cachet commercial et signature

